Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 029-212901797-20260305-DEL_2026_02_07-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE BREST
COMMUNE DE PLOUDANIEL

Délibération
N° 2026-02-07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 mars 2026

DATE DE CONVOCATION : 26 février 2026

MEMBRES EN EXERCICE : 26
PRESENTS : 23
VOTANTS : 26

PRESIDENT : M. GUIZIOU Pierre, Maire
SECRETAIRE DE SEANCE : M. OLLIVIER

Séance ouverte à 18h00

Présents : M. GUIZIOU, Maire ; M. BESSON ; Mme BOUCKAERT ; M. QUERE ; Mme MAYOL ; M. GUILLERM ; Mme NICOLAS ; M. SERVEL adjoints au Maire ; M. KERMARREC Christian ; Mme LE GALL ; MM. TANNE, BOSSARD ; Mmes LEMOINE-LESTOQUOY, JESTIN MARIE-SAINTE, BEGOC-JURADO ; MM ABJEAN, TORCHEN, BOUVROT ; Mmes SERGENT, LE BOT ; M. KERMARREC Yann ; Mme LE TRAON ; M. OLLIVIER

Absents excusés : Mme RIOU qui a donné procuration à Mme BEGOC JURADO ; Mme BERGOT qui a donné procuration à Mme BOUCKAERT ; M. ABIVEN qui a donné procuration à M. QUERE

****

OBJET : Ouverture d'une ligne de trésorerie

Pour financer les besoins ponctuels de trésorerie de la commune, il s'avère nécessaire de souscrire une ligne de trésorerie d'un montant de 300 000 €, pour une durée d'un an.

Une consultation a été réalisée auprès de quatre organismes bancaires.

Il est proposé de retenir l'offre de la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de la Loire pour un montant de tirage de 300 000 €, selon les conditions suivantes.

Opération : ligne de trésorerie
Montant : 300 000 €
Durée : 1 an
Offre bancaire :
- Prêteur : Caisse d'Epargne Bretagne Pays de la Loire
- Taux : Taux ESTER + 0,66 %
- Process de traitement automatique : tirage = crédit d'office / remboursement = débit d'office
- Base de calcul : Exact/360
- Demande de tirage, remboursement : aucun montant minimum
- Paiement des intérêts : chaque trimestre
- Frais de dossier : 400 euros
- Commission de non-utilisation : 0.10% de la différence entre le montant de la LT et l'encours quotidien moyen.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

- ***autorise le maire à signer le contrat à intervenir portant ouverture d'une ligne de trésorerie selon les caractéristiques présentées précédemment,***
- ***autorise le maire à procéder sans autre délibération aux demandes de versements des fonds et aux remboursements dans les conditions prévues par la convention portant ouverture d'une ligne de trésorerie.***

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE PLOUDANIEL (Finistère)

Pierre GUIZIOU

Le secrétaire de séance

David OLLIVIER